



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Juillet 2008 : le taux de chômage se maintient à 3,6%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud demeure stable. Pour le troisième mois consécutif, il affiche 3.6% en juillet 2008, malgré une progression de 197 chômeurs, reflétant l'arrivée de nombreux jeunes en fin d'études ou de formation sur le marché du travail.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ affiche une légère hausse en juillet 2008 pour s'établir à 12'074 personnes, soit 197 de plus que le mois précédent (+1.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾ enregistre une très faible progression de 60 personnes (+0.3%) pour s'élever à 17'402. En rythme annuel, le repli du nombre de chômeurs (-6.4%) et de demandeurs d'emploi (-4.5%) s'est poursuivi, tout en connaissant un ralentissement sensible.

Par rapport à juin 2008, ce sont les jeunes (moins de 20 ans) arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur scolarité qui subissent la plus forte hausse (+27.2%), suivis par les jeunes (20 à 29 ans) en fin d'études (+3.2%). A l'opposé, les chômeurs de 60 ans et plus affichent la baisse la plus marquée avec -2.6% par rapport au moins précédent et -15.3% sur un an.

Au niveau des branches économiques, une légère détérioration se ressent notamment dans l'enseignement et dans l'informatique. Un recul du nombre de chômeurs s'observe néanmoins dans les activités de nettoyage, dans la branche « Electrotechnique, électronique, optique » ainsi que dans la construction.

Sur le plan régional, le taux de chômage reste stable ou progresse faiblement dans tous les districts excepté celui de Nyon (-0.1 point). Au niveau communal, les villes de Prilly (+8.3%) et d'Ecublens (+8.2%) enregistrent les hausses les plus marquées du nombre de chômeurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 août 2008

Renseignements : DEC, Thérèse de Meuron, adjointe du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 03 - therese.de-meuron@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).